

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°203 du Jeudi 8 Juin 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Troisième session ordinaire  
administrative de l'Assemblée nationale


## La mission d'enquête parlementaire au C.h.u rendra enfin son verdict

 (P. 6)

## Turkiye


### Réélu pour un troisième mandat, Recep Tayyip Erdogan a renouvelé son gouvernement



Devant les 600 députés élus le 14 mai, en même temps que se tenait le premier tour de la présidentielle, le Président réélu a juré «d'assumer son devoir avec impartialité»  (P.2)

## Sénégal

### Le pays sous tension, après la condamnation de l'opposant Ousmane Sanko

 (P.3)

#### Commandement de la sécurité civile

### Le nombre d'interventions des sapeurs-pompiers toujours en hausse

 (P.6)

Eliminatoires Can (Coupe d'Afrique des  
Nations) de football Côte-d'Ivoire 2024

## Les Diables- Rouges sont-ils en grève?

 (P.12)

05 628 4245 / 05 543 12 06 /  
06 928 4245  
@ contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com

### Hotel Saphir

### CANAL+

#### FESTIVAL DE CADEAUX ! \*

LE DECODEUR HD F.CFA TTC\*  
1 000  
5 000  
\* A PARTIR D'EVASION

POUR TOUT REABONNEMENT  
15 JOURS OFFERTS\*\*  
A TOUT CANAL+

\* A GAGNER

9 MOIS EVASION+

92 92  
CANAL+ CONGO

Turkiye

# Réélu pour un troisième mandat, Recep Tayyip Erdogan a renoué son gouvernement

Réélu avec 52,18% des voix face à son adversaire Kemal Kiliçdaroglu, qui a eu 47,82%, à l'issue du deuxième tour organisé, dimanche 28 mai 2023, le Président Recep Tayyip Erdogan (69 ans) a prêté serment samedi 3 juin, au Palais présidentiel, à Ankara, pour un troisième mandat de cinq ans. Parmi les 80 Chefs d'État et ministres étrangers ayant assisté à sa prestation de serment, il y avait le Président Denis Sassou-Nguesso qui lui avait adressé un message de félicitations, après sa réélection et qui l'a invité à effectuer une visite officielle à Brazzaville. Devant les 600 députés élus le 14 mai, en même temps que se tenait le premier tour de la présidentielle, le Président réélu a juré «d'assumer son devoir avec impartialité». Le même jour, il a publié, le soir, son équipe gouvernementale, entièrement renouée, après un grand dîner de gala qu'il a offert à ses invités. Il a nommé comme Vice-Président de la République, Cevdet Yilmaz (56 ans), qui succède à Fuat Oktay, tous deux membres du parti au pouvoir, l'A.k.p (Parti de la justice et du développement).



Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan

Au pouvoir depuis août 2014, année de la première élection du Chef de l'État turc au suffrage universel direct, Recep Tayyip Erdogan a réformé la Constitution en avril 2017, en transformant le régime parlementaire en régime présidentiel, par la suppression de la fonction de Premier ministre et la création du poste de Vice-Président de la République, alors que les mandats présidentiels sont limités à deux. Réélu dès le premier tour en juillet 2018, avec 52,6% des voix, il est critiqué sur les conditions «inévitables» de la campagne électorale, notamment en termes d'aides publiques et de traitement médiatique. Cette année, sa



Le Président Denis Sassou-Nguesso à la cérémonie de prestation de serment du Président turc.

réélection pour un dernier mandat, comme il l'a promis, n'est intervenue qu'à l'issue d'un deuxième tour, une première depuis son arrivée au

pouvoir. Dans son discours d'investiture, le Président Recep Tayyip Erdogan s'est engagé à doter son pays d'une nou-

velle Constitution. Selon lui, la Constitution actuelle est «un produit du coup d'Etat (de 1980)» et qu'elle devait être remplacée par «une

Constitution libérale, civile et inclusive» qui renforcerait la démocratie. Entrée en vigueur en 1982 et amendée 19 fois depuis lors, la Constitution turque actuelle a connu son dernier amendement en 2017, pour introduire un régime présidentiel. Le Président réélu a également déclaré que son pays avait mis le pied sur une nouvelle voie et entré dans ce qu'il appelle le «siècle de la Turquie», exhortant le peuple turc à «transcender les limites des discussions axées sur les élections» et à «tourner son regard vers l'avenir».

La troisième victoire consécutive de Recep Tayyip Erdogan a pris racine dans la région d'Anatolie centrale,

notamment dans les zones touchées par le séisme, où il a réalisé ses meilleurs scores. Fort de son succès, le Chef d'Etat réélu s'est même laissé aller dans son discours victorieux à évoquer les «prochaines municipales de 2024», notamment son fief d'Istanbul «qu'il faudra gagner». «Reconquérir Istanbul dont il a été le maire et que son parti a perdu en 2019 est l'obsession d'Erdogan», fait remarquer un ancien journaliste du quotidien kémaliste Cumhuriyet, favorable au candidat de l'opposition.

Alors qu'il n'a cessé de restreindre les contre-pouvoirs et de museler l'Etat de droit, le Président turc a aussi dans son viseur le centenaire de la République fondée par Mustafa Kemal Atatürk, qui aura lieu le 29 octobre 2023 et sera l'occasion, pour le dirigeant turc, de laisser en grande pompe sa trace dans l'histoire de la Turquie moderne.

Au plan économique, le Président Erdogan n'aura droit à aucun état de grâce. Car en plus de l'inflation, la monnaie turque, la livre, ne cesse de se déprécier. Pour éviter une chute plus forte de celle-ci, la Banque centrale turque a aussi largement puisé dans ses réserves en devises étrangères, maintenant à sec. Même le chômage, longtemps un non-événement, s'élève désormais à 10%. Un grand chantier pour le gouvernement qu'il a mis en place.

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

**Globaline**  
EAU DE BOISSON

**NEW LOOK**

**CERTIFIER ISO 22000**

**VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !**

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

**Globaline**  
EAU DE BOISSON

**NEW LOOK**

**CERTIFIER ISO 22000**

**VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !**

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

Sénégal

# Le pays sous tension, après la condamnation de l'opposant Ousmane Sanko

**16 morts en deux jours d'affrontements entre émeutiers et force de l'ordre, vendredi 2 et samedi 3 juin, après la condamnation, jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, du très populaire maire de Ziguinchor, l'opposant Ousmane Sanko (48 ans), à deux ans de prison ferme et 600 mille francs Cfa d'amende pour «incitation à la débauche» de la jeunesse et 20 millions de francs Cfa de dommages et intérêts à verser à Mlle Adji Sarr, la plaignante qui l'avait poursuivi pour viols. Samedi 3 juin, le ministre de l'intérieur a annoncé quelques 500 arrestations. On a compté aussi 357 manifestants blessés, dont 78 grièvement et 36 blessés dans les rangs des forces de défense et de sécurité, qui sont accusées d'avoir fait usage de balles réelles, pour réprimer les manifestations.**

Simple fonctionnaire des impôts en 2001, Ousmane Sanko, qui est actuellement placé en «résidence surveillée» à Dakar, après sa caravane de la liberté, est devenu syndicaliste quatre ans plus tard, en créant un syndicat. Il est radié injustement de la Fonction publique, pour violation du droit de réserve. Il se lance alors en politique, en créant, en janvier 2014, un parti, le Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité). Soutenu par des jeunes cadres, le succès est au rendez-vous au sein de la jeunesse sénégalaise qui voit en lui une étoile montante. En 2017, il est élu député à l'Assemblée nationale et en 2022, il décroche la mairie de Ziguinchor, une agglomération de 280 mille habitants, située au Sud-Ouest de Dakar, au bord du Fleuve Casamance.

Candidat, pour la première fois, à l'élection présidentielle de février 2019, il sort troisième avec 15% des voix, derrière l'ancien Premier ministre Idrissa Seck, qui était candidat pour la troisième fois, et Macky Sall qui est réélu pour un second mandat, mais de cinq ans au lieu de sept, car, entre temps, la Constitution avait été réformée. Sa popularité allant crescendo au sein de la jeunesse sénégalaise, Ousmane Sanko, né à Thiès,



Le Président Macky Sall.



L'opposant sénégalais Ousmane Sanko.

est vu comme le successeur du Président Macky Sall à la tête du pays. Mais, ce dernier entretient un mystère sur l'éventualité de briguer un nouveau mandat en février 2024, car ses proches considèrent qu'après la réforme de la Constitution, les compteurs sont remis à zéro. L'opinion

de la presse à se prononcer, mais lui reste silencieux sur cette question. L'opposition le soupçonne alors de vouloir se représenter pour un troisième mandat, alors que la Constitution limite les mandats présidentiels à deux. Pour briser le rêve de l'opposant le plus en vue, le pouvoir

exerce sur lui une grande pression judiciaire. En plus de la plainte pour viols de Mlle Adji Sarr, déposée depuis 2021 et qui sera un long feuilleton politico-judiciaire pour agacer l'opposant, la ministre sénégalaise du tourisme, Mame Mbaye Niang, le poursuit aussi en justice pour diffamation. Le célèbre opposant est condamné, le 31 mars 2023, à deux mois de prison avec sursis et 200 millions de francs Cfa d'amende, de dommages et intérêts. Pas de quoi satisfaire le pouvoir qui vise à tout prix à écarter cet adversaire impétueux de la course présidentielle, pour laisser la voie sûre à la réélection du Président en place. Mais, la plainte pour viols ne semble pas non plus faire l'affaire, par défaut de preuves. D'autant plus que la propriétaire du salon où travaillait la plaignante, a fini par faire un témoignage à décharge. Devant traiter sa commande politique d'écarter le futur candidat de la course présidentielle de 2024, le Tribunal de Dakar a reprofilé, contre toute attente, un nouveau grief, pour condamner l'opposant à deux ans de prison ferme, un jugement qui l'écarte de la course à la présidentielle. La colère de ses jeunes partisans ne s'est fait attendre. Durant deux jours, c'était le chaos et la désolation au Sénégal. Même l'Internet était coupé. La tension est retombée et la vie a commencé à reprendre son cours normal depuis le début de cette semaine. Mais, les dégâts de pillage, de destruction, d'incendie de véhicules, etc, sont impressionnants, particulièrement dans la capitale, Dakar. Jusqu'au prochain scrutin présidentiel, on peut dire que l'épée de Damoclès est suspendue sur ce pays.

Jean-Clotaire DIATOU

Editorial

## Le Sénégal, une démocratie?

L'histoire se répète au Sénégal, avec de nouveaux acteurs. Le Président Macky Sall dans la peau de son prédécesseur, Abdoulaye Wade, et l'opposant Ousmane Sanko dans celle de Macky Sall, alors opposant au Président Abdoulaye Wade en 2012. Voilà l'histoire dramatique de la tentative du troisième mandat que mijote le Président sénégalais, en jouant sur le silence.

Le principe démocratique, arriver un jour au pouvoir et en partir un jour, ne semble pas s'enraciner dans la culture politique de nous autres Africains. Il faut que le sang coule, avant de se décider. Comme si la vie du peuple ne comptait pour rien devant son ambition et l'appétence irrésistible de ses proches à continuer à jouir du pouvoir. On ne le dira jamais assez, le progrès démocratique, ce n'est pas d'avoir des hommes forts, plutôt des institutions fortes, pour reprendre l'ancien Président américain, Barack Obama. Car en démocratie, ce n'est pas la force qui élève, qui fait des grands hommes, mais la vertu.

Manipuler la justice pour écarter ses adversaires électoraux les plus en vue, la recette, bien connue, relève de la démocratie. Les diseurs africains du droit ne résistent pas généralement à ce piège. Les exemples sont légion sur le continent. Abattre l'Etat de droit, c'est le premier chantier auquel se livrent souvent les tenants de la démocratie. Mais, l'injustice est un fertilisant pour la démocratie, quand le peuple en est sensible. C'est le pouvoir sénégalais qui a fait l'opposant Ousmane Sanko qui, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, représente dorénavant l'alternance démocratique au Sénégal. Les manœuvres politiciennes employées contre lui n'honorent pas la démocratie dans ce pays.

Donné pour exemple démocratique en Afrique francophone, le Sénégal se donne à voir comme une démocratie, tant ses dirigeants, très démocrates quand ils sont à l'opposition, se révèlent comme des potentats de la démocratie (simulacre de démocratie), quand ils arrivent au pouvoir, à l'exemple d'Abdoulaye Wade et de Macky Sall. Ousmane Sanko fera-t-il la différence s'il arrivait au pouvoir? La question vaut la peine d'être posée, car rien ne le différencie de ses deux aînés. Le Président Macky Sall a encore du temps pour éviter à son pays un sort pitoyable en matière de démocratie.

L'HORIZON AFRICAIN

### Audit fiscal du secteur forestier national

# Des dysfonctionnements à corriger, pour rendre efficace la fiscalité forestière

Dans l'optique d'une meilleure mobilisation des ressources fiscales, la D.g.i.g (Direction générale des impôts et des domaines), avec l'appui du Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, avait commandité un audit fiscal du secteur forestier. Les conclusions de cette étude ont été débattues au cours d'un atelier regroupant les cadres des impôts, de l'économie forestière, du secteur privé et des représentants de la société civile. L'étude a permis de déceler des dysfonctionnements dans la gouvernance de la fiscalité forestière. Elle recommande des mesures correctives, pour une couverture efficace de la fiscalité forestière.

L'atelier s'est tenu du 2 au 4 juin 2023, au Centre international de conférence de Kintélé, au

Nord de Brazzaville. Ouvert par Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines, en présence de



Les directeurs généraux et les participants après la cérémonie d'ouverture.

Joseph Moumbouilou, directeur général de l'économie forestière, et de Thomas Bandia, coordonnateur du Prisp, cet atelier était clôturé par Mme Pierre-Edwige Céline Elodie Nguimbi Monguia, directrice de l'enregistrement, de la fiscalité foncière et domaniale, à la Direction générale des impôts et des domaines, en présence de Assen Bozire Clovin Ontsouon, chargé de suivi et évaluation au Prisp et l'Ivoirien Noël Kouadio, le principal animateur de l'atelier.

L'étude avait pour objectif de mettre à la disposition de la Direction générale des impôts et des domaines, un rapport contenant un diagnostic du fonctionnement actuel du secteur de l'économie forestière et des ou-

tils stratégiques dont la mise en œuvre permet de réformer la fiscalité forestière et de la rendre ainsi plus performante.

Ainsi, l'étude s'est focalisée sur les forces et les faiblesses du secteur forestier, en faisant ressortir de nombreux dysfonctionnements qui pèsent sur la fiscalité forestière. Elle a, également, analysé la gestion des infractions forestières qui constituent une source non négligeable de mobilisation de recettes. «Les forêts constituent une richesse nationale. Les recettes forestières, aujourd'hui, sont très loin, au plus bas, et leur contribution au P.i.b (Produit intérieur brut) est très faible. Pour cette raison, on a constaté que les mé-

(Suite en page 6)

Primature

# Anatole Collinet Makosso a effectué une visite de travail à Paris

Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du gouvernement, a effectué une visite de travail, du 25 mai au 5 juin 2023, à Paris, en France, au cours de laquelle il a été reçu en audience par le Premier ministre français, Mme Elisabeth Borne. Sa mission dans la capitale française, était pour lancer la campagne internationale de promotion de la 11<sup>ème</sup> édition du Fespam (Festival panafricain de musique). L'Académie des sciences d'outre-mer, qui l'a élu comme membre associé, a saisi cette occasion pour l'installer officiellement.

Comme prévu, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso a lancé, mercredi 31 mai dernier, au siège de l'Unesco, la campagne internationale de promotion de la 11<sup>ème</sup> édition du Fespam (Festival panafricain de musique), qui se tient à

Brazzaville, du 15 au 22 juillet prochain. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, du commissaire général du Fespam,



Les deux Premiers ministres français et congolais à l'Hôtel Matignon.

Hugues Gervais Odaye, de l'ambassadeur du Congo à l'Unesco, Henri Ossébi, avec un invité de marque, l'ancien ambassadeur du Congo en France et écrivain congolais de renom international, Henri Lopès. L'animation était as-

surée par plusieurs artistes de la diaspora congolaise en France, des artistes musiciens ressortissants des Antilles et quelques-uns venus du Congo. Pendant son séjour de travail à Paris, Anatole Collinet Ma-

en mars 2006. Enfin, autre point culminant du séjour du Premier ministre congolais à Paris, l'entrevue avec son homologue français, Mme Elisabeth Borne, qui l'a reçu vendredi 2 juin, dans la matinée, à l'Hôtel Matignon, le siège de la Primature française. «*Ravi d'avoir accueilli mon homologue congolais, Anatole Collinet Makosso. Nous avons échangé sur notre engagement pour l'en-*



Anatole Collinet Makosso brandissant sa médaille de membre associé.

kosso, qui avait été élu, le 17 février 2023, membre associé de l'Académie des sciences d'outre-mer, en sa qualité d'écrivain, juriste et enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi, a été installé lors d'une cérémonie, vendredi 2 juin dans l'après-midi, au siège de cette institution. C'est le deuxième Congolais à faire son entrée au sein de cette prestigieuse structure, après l'écrivain Henri Lopès,

«*sur les priorités de développement du Congo et le soutien de la France pour l'enseignement supérieur, la culture et le patrimoine*», a écrit Mme Borne sur son compte Instagram. Pendant son séjour parisien, le Premier ministre Collinet Makosso a reçu en audience plusieurs personnalités dont des investisseurs.

Urbain NZABANI

## L'opposant Dave Uphrem Mafoula à la rencontre des étudiants

# «Il faut arrêter la démocratie des riches qui prend corps dans notre pays»

Le président du parti Les souverainistes, situé à l'opposition, Uphrem Dave Mafoula, a eu un échange avec les étudiants, dimanche 14 mai 2023, à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville, sous le thème: «*Les défis et les perspectives de la jeunesse congolaise*». Dans un langage franc et direct, il a apporté des réponses aux préoccupations soulevées par les jeunes, venus nombreux pour le suivre. Emploi, montant de la caution aux élections, opposition congolaise, affaire Figa, etc, autant de sujets abordés. L'opposant s'est montré préoccupé par le coût de participation aux élections. C'est pourquoi il appelle à «*arrêter la démocratie des riches qui prend corps dans notre pays*».

Dans une modération de la journaliste Rosie Pioth, qui a présenté l'orateur, candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021, la rencontre du président du parti Les souverainistes a pris les allures d'un «*one man show*». Du blocage des jeunes en politique à cause des cautions très élevées aux élections (1 million 500 mille francs Cfa aux législatives et 25 millions de francs Cfa à la présidentielle) au chômage des jeunes, le débat était intense.



Uphrem Dave Mafoula, avec les étudiants.



Les étudiants pendant la conférence.

Quel est le jeune qui, à 18 ans, peut disposer de ce montant? S'est-il interrogé. Pour lui, chaque génération a ses ambitions. Il faut donc arrêter «*la démocratie des riches qui prend corps dans notre pays*», a-t-il déclaré. Uphrem Dave Mafoula prône une démarche générationnelle et collective, pour l'avènement d'un Congo de rêve. Pour cela, il n'exclut pas le «*changement de la Constitution*», pour donner la possibilité aux jeunes qui

veulent être candidats aux élections, de se préparer et d'oser se lancer en politique. Selon Uphrem Dave Mafoula, la politique ne doit pas être la préoccupation des seuls enfants des riches. Cette question doit être revue, selon lui. L'opposant est favorable à ce que les montants des cautions soient revus à la baisse, parce que les jeunes doivent aussi travailler pour leur pays. «*Si on est d'accord, on peut changer la Constitution, pour*

que les jeunes aillent dans le monde de la politique et proposer leurs idées. Il n'y a plus de nouvelles idées, il n'y a que des nouveaux leaders. Qui imagine le Congo 20 ans ou 30 ans après? Qui pense à ces jeunes?», s'indigne-t-il. L'orateur entend poursuivre le combat politique jusqu'à la magistrature suprême. «*Mon ambition, je ne le cache plus, je veux être Président*», a-t-il lancé. Pour les élections passées, il réclame «*deux vic-*

toires volées aux législatives à Loukoléla et à Mossaka. Mes adversaires sont là, on peut en parler», soutient-il.

Dans son projet de société, l'éducation occupe une place de choix. L'école doit donner la chance à chaque enfant et résoudre la question des jeunes filles qui accèdent difficilement aux études supérieures, par manque de soutien financier. La jeune fille termine souvent dans les «*bras d'un homme*». Pour y remédier, il propose une bourse d'excellence pour les filles, afin de leur donner la chance d'aller loin dans leurs études.

Uphrem Dave Mafoula a exhorté les jeunes à connaître leurs droits, pour ne pas être malmenés, assujettis et instrumentalisés par les acteurs politiques. Selon lui, l'opposition congolaise ne peut plus jouer son rôle. Elle n'est plus «*un contre-pouvoir. Elle ne marche pas, parce que la majorité des hommes politiques ont du mal à s'imposer face à leurs amis. Ils étaient ensemble hier. L'ami est aussi généreux*», a-t-il dit. Uphrem Dave Mafoula a rassuré la jeunesse qu'«*en politique, on ne travaille pas contre son pays. Le pays aurait gagné, si on avait laissé ceux qui avaient gagné. J'ai battu Mokémo, j'ai battu Otoka. Il y a un travail de sociologie politique à réaliser dans notre pays*», a-t-il souligné.

Parlant de l'affaire Figa, il regrette que la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, dont le nom est cité dans cette affaire, continue de siéger au gouvernement, alors qu'elle aurait mieux fait d'aller d'abord prouver son innocence devant la justice. Dans les pays sérieux, elle ne serait plus là, ne fut-ce que par respect de la moralité publique. «*Si j'étais le Président de la République ou le Premier ministre, j'aurais mis fin à ses fonctions*», a déclaré l'opposant.

Ch. FOUCK ZONZKA

## PROPOS D'ÉTAPE

### Le scandale du développement

C'est l'un des chapitres du fameux ouvrage de l'éminent théoricien du développement, Jacques Austry. Il affirme «*qu'étant création, le développement est une sorte de viol, un changement de conscience aussi douloureux que celui de la Pythie, une perpétuelle dislocation aussi*». Commentant les travaux de Jacques Austry, d'autres éphémères pensent que «*le développement ne peut être qu'un viol des valeurs établies. Il suppose autant qu'il entraîne une déculturation*». En somme, le développement est scandale, parce qu'il bouscule notre train-train habituel.

L'on comprend alors pourquoi dans certains pays, l'émergence restera une chimère, tant que les divers acteurs, notamment les gouvernants, ne comprendront pas qu'il y a lieu de casser les codes du ronronnement bureaucratique. Pourquoi les nombreux projets de développement qui, ici poussent en moins d'un an, prennent plus de temps ailleurs? Outre la corruption, certains gouvernants ne comprennent pas que l'administration pour le développement ne peut pas être celle d'un comportement standardisé, ritualiste et bureaucratique. Le contexte de l'émergence, notamment lorsque l'on fait appel à des investissements directs étrangers, exige de rompre avec la bureaucratie pour une posture transformationnelle. Il faut faire vite, dans le décaissement des contreparties; dans l'octroi des exonérations; dans les enquêtes environnementales; dans la fourniture de tous les intrants nécessaires au développement des projets.

Le mal est que les gouvernants, prostrés dans leur carcan bureaucratique, s'accrochent à leur pouvoir de signer, ont peur de perdre une partie de leur pouvoir et développent des mécanismes de rétention des décisions. Il se sentent violés, lorsqu'on passe par-dessus d'eux, pour débloquer certaines situations. Parce qu'ils ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre que construire une économie pour sortir du sous-développement, c'est quitter la rigidité bureaucratique, pour plus de flexibilité et d'adaptabilité. Parce que, dans le contexte des pays en voie de développement, «*la bureaucratie se caractérise par certains stéréotypes tels que la lenteur, l'irrationalité, l'indécision ou l'aveuglement*», toutes choses qui maintiennent sous l'eau la volonté de construire une économie de développement.

Bien évidemment, adapter l'administration aux exigences du management transformationnel est un nouveau comportement qui n'est compréhensible qu'à ceux qui sont orientés vers le progrès.

Prométhée

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

# Vers la réhabilitation du barrage du Djoué et du réseau d'adduction d'eau

**Le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, a signé, mercredi 24 mai 2023, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, deux protocoles d'accord dans les domaines de l'électricité et de l'eau. Le premier avec la société Hydro opération Djoué S.a, filiale de la société Hydro Operation international S.a, basée à Lausanne, en Suisse, et représentée par son P.d.g (Président directeur général), Michel Kherandmand. Le second avec l'industriel malien, Ibrahim Diawarra, P.d.g de la société Builders, pour l'eau. La cérémonie de signature de ces deux protocoles d'accord s'est déroulée en présence des délégations de E.2.c (Energie électrique du Congo) et de la L.c.d.e (La Congolaise des eaux).**

Présentant les deux protocoles d'accord, Frédéric Manienzé, directeur de cabinet du ministre de l'énergie et de l'hydraulique, a indiqué que le protocole d'accord avec la société Hydro opération Djoué S.a porte sur l'avenant de la concession du barrage hydro-électrique du Djoué, pour corriger les insuffisances constatées dans l'application de l'accord de concession signé le 4 juillet 2022 et qui vise la réhabilitation, l'extension et l'exploitation de ce barrage. L'avenant qui vient d'être signé complète certains points, afin de permettre ainsi à l'entreprise de commencer les travaux. Le protocole d'accord avec Builders, société bien connue en Afrique de l'Ouest pour les grands travaux de construction, consiste à réaliser des études, des travaux et la recherche de financements concernant les nouvelles infrastructures et équipements dans le secteur de l'eau, à Brazzaville et à Pointe-Noire.



Le Pdg Ibrahim Diawarra signant l'accord avec le ministre Emile Ouosso

Il s'agit de procéder à la réhabilitation et à l'extension de ces ouvrages. La société Builders n'est pas à son premier contrat avec le Congo. Elle a réalisé les travaux de fourniture et de pose du réseau d'alimentation dans la ville de Pointe-Noire, dans le cadre du projet cofinancé par l'Etat congolais et la B.a.d.e.a (Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique). Ces accords sont la traduction

de la politique gouvernementale, impulsée par le Président de la République, pour soulager les populations qui paient un lourd tribut aux difficultés récurrentes d'accès à une électricité fiable et à une eau courante permanente dans les deux grandes villes du pays. Il faut avancer dans l'exécution des réformes et corriger les faiblesses observées. C'est une façon de mettre en confiance les partenaires.

Le ministre Emile Ouosso a rappelé quelques détails à la presse en ces termes: «Ces avenants concernent la formation du capital: 15% pour la société Energie électrique du Congo et le reste revient au partenaire. Ce n'est pas une vente, c'est une concession et le concessionnaire accepte que la société E2c apporte 15% dans son capital, pour jouer son rôle de société de patrimoine, donc de contrôle, pour le compte de l'Etat. L'autre volet qui complète la convention, c'est la continuité du service public et des obligations tenant à l'entretien, la réparation et au renouvellement des équipements. A ce titre, garantir un tarif social pour les familles les plus démunies pour que l'équilibre de la société soit maintenu et la garantie de l'emploi des travailleurs qui sont sur le barrage du Djoué. Le recours prioritaire aux entreprises congolaises en matière de sous-traitance et le respect du cadre environnemental et sociétal». Les deux chefs d'entreprises ont traduit leurs satisfactions et promis au gouvernement de travailler les populations dans l'accès à l'eau potable courante et à l'électricité permanente.

**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**

Ministère de l'économie forestière

## Vers l'opérationnalisation du système informatisé de vérification de la légalité du bois

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'A.p.v (Accord de partenariat volontaire) et l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (Flegt), qui lient le Congo et l'Union européenne, il s'est tenu, lundi 22 mai 2023, au Ministère de l'économie forestière, à Brazzaville, la 17<sup>ème</sup> session technique du comité conjoint réunissant les deux parties, pour évaluer la progression du processus. Co-présidée par Joseph Moubouilou, directeur général de l'économie forestière, et Karl Rawert, premier conseiller, chef de coopération à l'Ambassade de l'Union européenne au Congo, cette session avait pour objectif d'analyser les forces et les faiblesses de l'évolution du niveau du programme, ainsi que d'apprécier la réalisation des recommandations retenues lors de la dernière session. Il est ainsi apparu la nécessité d'achever le déploiement du système informatisé de vérification de la légalité du bois et de le rendre opérationnel.



Une vue des participants pendant les travaux.

Pendant les travaux, les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer le déploiement du système informatisé de vérification de la légalité du bois (Sivl), pour permettre au pays de vendre son bois en toute transparence sur le marché international. L'A.p.v (Accord de partenariat volontaire) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux rend obligatoire la délivrance des certificats de légalité dans le commerce du bois. Cela facilite de suivre la traçabilité de l'exploitation forestière du bois depuis sa source (forêt), jusqu'au lieu de transformation.

Les experts de la partie congolaise ont insisté sur la gouvernance forestière et la gestion durable des forêts, conformément au code forestier qui est la loi qui aide à mieux gérer les écosystèmes au niveau national.

Pour leur part, les experts de l'Union européenne ont reconnu que les forêts du Bassin du Congo fournissent des services écologiques très importants et constituent un grand réservoir de la biodiversité. C'est aussi une ressource pour l'Union européenne qui a besoin du bois congolais. Et puis, comme on le sait, la forêt joue un rôle dans la lutte contre le changement climatique. C'est à ce titre que cette ressource doit être gérée de manière durable.

A la fin des travaux, Théophile Ntiakoulou Loulébo, cadre à la Direction générale de l'économie forestière et point focal de l'A.p.v-Flegt a souligné que «l'opérationnalisation du système informatisé de vérification de la légalité connaît un avancement de déploiement. L'installation de cet outil va contribuer à l'augmentation du secteur forestier au produit intérieur brut (P.i.b). Toutes les recettes enregistrées seront fiables dans la mesure où la traçabilité sera menée par un instrument mis en place au niveau national. La volonté politique est déjà bien établie avec l'implication de toutes les parties qui marquent leur disponibilité à répondre aux préoccupations tant nationales qu'internationales».

**Martin BALOUATA-MALEKA**

Ministère de la santé et de la population

# Acquisition de lots de vaccins, grâce au Projet Kobikisa

Grâce à l'apport des partenaires techniques, notamment la Banque mondiale et l'Unicef, un financement de 3 milliards de francs Cfa a été alloué au projet de renforcement du système congolais de santé, appelé Projet Kobikisa, pour l'achat de lots de vaccins, afin de couvrir la période calendaire annuelle de 2023. Avec ces fonds, le gouvernement a ainsi pu acquérir 35.295 boîtes de seringues et 537.535 doses de 8 types de vaccins (B.c.g, poliomyélite, tuberculose, fièvre jaune, tétanos, diphtérie, rougeole, etc). C'est Ignace Tendelet, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, qui a réceptionné ces lots de vaccins, vendredi 2 juin 2023, au service fret de l'Aéroport international Maya-Maya, en présence d'une délégation de la Banque mondiale et du personnel du Projet Kobikisa.



Jean Ignace Tendelet ( au milieu) à la réception des stocks des vaccins.

Le Projet Kobikisa vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle reproductive et infantile dans les zones ciblées notamment les ménages les plus vulnérables. Il couvre 39 districts sanitaires soit plus de 2 millions 400 mille bénéficiaires. Il est structuré en trois composantes à savoir: la première composante axée sur le cofinancement de l'approche basée sur la performance et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants; la deuxième composante consistant à sou-

tenir la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé, et la troisième composante permettant d'assurer une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet.

Le 7 décembre 2023, la Banque mondiale a été sollicitée le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki pour financer l'achat des vaccins pour la vaccination de routine en faveur des enfants de 0 à 5 ans, au titre de l'année 2023, parce que le P.e.v (Programme élargie de la vaccination) accusait



Le Directeur du P.e.v, visible en tenue militaire pendant la réception des vaccins.

une rupture des vaccins de routine et cela inquiétait. Réceptionnant le colis Ignace Tendelet a traduit sa satisfaction «avec l'acquisition de ces

vaccins la période calendaire sera bouclée et il n'y aura plus de rupture des vaccins».

**Narcisse MAVOUNGOU**

**L'HORIZON AFRICAIN**

**Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76**  
**E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /**  
**Site Internet: www.lhorizonafricain.com**

**Sous l'immatriculation**  
**108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019**

---

**Directeur de publication par intérim :**  
**Hervé EKIRONO**  
**Rédacteur en Chef :**  
**Chrysostome FOUCK ZONZEKA**  
**Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA**  
**Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)**  
**Chef Bureau Pointe-Noire :**  
**Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71**  
**Mise en pages : Tornade**

Troisième session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale

# La mission d'enquête parlementaire au C.h.u rendra enfin son verdict

L'Assemblée nationale issue de la quinzième législature est en session ordinaire administrative, depuis le vendredi 2 juin 2023, sous le patronage de son président, Isidore Mvouba. Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de cette session, la troisième de l'année en cours, ce dernier a indiqué qu'au cours de cette session, l'Assemblée nationale va «faire le point des missions d'information dans les administrations publiques, sans oublier la mission d'enquête parlementaire au Centre hospitalier et universitaire, la première du genre dans l'histoire récente de l'Assemblée nationale, acte de courage et d'engagement républicain des députés que nous sommes».

En matière de communication, l'Assemblée nationale va relancer son site Internet, dans les tout prochains jours. Il «sera mis sur la toile dans une version plus dynamique et interactive, avec l'accompagnement de l'Agence de régulation des postes et télécommunications (A.r.c.p.e)», que le président de l'Assemblée nationale a remercié pour cette collaboration. «Le digital devrait intégrer nos modes de travail, vous l'avez compris, honorables députés. A cet effet, les honorables députés disposeront, très bientôt, d'ordinateurs portables et d'adresses mails professionnels. Ceux qui ne veulent pas voir ne voient pas ces actions qui sont des faits d'armes d'une Assemblée nationale toujours à l'ouvrage», a-t-il précisé.

Ensuite, Isidore Mvouba s'est félicité des innovations qui sont introduites progressivement, dans le fonctionnement des institutions de la République. «Certaines mesures novatrices de la loi de finances 2023, comme la facture normalisée et la dématérialisation des services publics sous-tendues par la mutualisation des bases de données économiques doivent s'implémenter. Une journée parlementaire sera organisée à cet effet. Le gouvernement doit y œuvrer de façon diligente. Comme on



Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

le voit, honorables députés, je suis fier de notre chambre qui se distingue par des initiatives aussi heureuses les unes que les autres. Je suis fier de vous, honorables députés, parce que vous êtes restés zen, sûrs de votre savoir-faire, de notre institution, de sa vitalité, de sa créativité, face aux avanies et calomnies de toute nature que déversent sur nous les ennemis de la République et du progrès». «Volens, nolens» (bon gré, mal gré), l'Assemblée nationale est le cœur battant de la démocratie congolaise qui s'acquitte avec brio et efficacité de sa mission», a-t-il déclaré.

Le président de l'Assemblée nationale a aussi annoncé l'organisation, «comme à l'accoutumée, des journées parlementaires d'échanges et de renforcement des capacités

sur les thématiques diverses et variées vont avoir lieu au cours de cette session», comme la sensibilisation «sur les objectifs du mécanisme africain d'évaluation par les pairs». «Le débat d'orientation budgétaire sera un important moment d'échanges avec le gouvernement en attente d'une heureuse conclusion de la revue avec le Fonds monétaire international, sur la facilité élargie de crédit», a-t-il promis.

Enfin, il faut signaler que le discours d'ouverture a été l'occasion, pour Isidore Mvouba, de saluer le travail qu'abat le Président de la République dans le développement du pays. Il a rappelé l'inauguration du Centre spécialisé pour la recherche énergétique, la pose de «la première pierre des travaux de construction de l'usine de gaz naturel

liquéfié qui consacrera l'entrée du Congo dans le cercle fermé des pays producteurs de gaz», «le lancement des travaux de construction sur la rivière Sangha, du plus long pont du pays, 615 mètres», un «important ouvrage» «couplé au bitumage du premier segment routier du corridor 13 qui a vocation à désenclaver le Département de la Likouala» et «assurer la liaison avec les Républiques sœurs de la Centrafrique et du Tchad»; l'inauguration de «la première partie de la centrale hybride d'électrification thermique et voltaïque» d'Impfondo.

Au niveau international, il a évoqué «avec amertume, le conflit entre la Russie et l'Ukraine». «Malheureusement, à cette crise vient s'ajouter la rivalité armée des frères soudanais, pendant que l'insécurité persiste à l'Est de la République Démocratique du Congo», a-t-il ajouté. Il a loué l'action du Président Denis Sassou-Nguesso, «n'est pas resté atone devant toutes ces tragédies», en usant «avec efficacité, de la diplomatie silencieuse, aux côtés de ses pairs, pour que ces pays frères retrouvent la paix».

Enfin, Isidore Mvouba a adressé «un message de soutien et de félicitations à la Conférence épiscopale, qui a célébré le 140<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation du Congo, et à l'envoyé spécial du Pape François, le cardinal Michael Czerny, préfet du Dicastère pour le développement humain intégral», venu à Brazzaville, pour présider le jubilé des 140 ans de l'Eglise catholique au Congo.

Urbain NZABANI

fiscales hors-pétrole dans le but de doter le gouvernement des moyens financiers nécessaires, pour faire face aux dépenses prioritaires, dont le financement du Programme national de développement (P.n.d) 2022-2026», a déclaré pour sa part, Ludovic Itoua, soulignant ainsi l'intérêt de cet audit, pour maximiser les recettes fiscales de l'économie forestière. Clôture des travaux, Mme Pierre-Edwige Céline Elodie Nguimbi Manguia a rassuré que «les résultats obtenus feront l'objet d'une attention particulière de la part de la tutelle. Nous ferons en sorte qu'ils soient transmis, en contribuant activement à leur mise en œuvre», a-t-elle promis.

Martin BALOUATA-MALEKA

Commandement de la sécurité civile

# Le nombre d'interventions des sapeurs-pompiers toujours en hausse

Le Commandement de la sécurité civile a présenté, mardi 6 juin 2023, à son siège à Brazzaville, le «bilan des activités opérationnelles de la sécurité civile en 2022». C'est le colonel de police Serge Pepin Itoua-Poto, commandant en second du Commandement de la sécurité civile, chargé de la mobilisation et des opérations de secours, qui était devant la presse et les officiers de cette structure, pour présenter ce bilan, au cours d'un point de presse. Il en ressort que 14.408 interventions ont été réalisées par les sapeurs-pompiers, au cours de l'année 2022. Un chiffre en nette augmentation, par rapport à l'année précédente.



Le colonel de police Serge Pepin Itoua-Poto.



Des véhicules des sapeurs-pompiers.

Selon le colonel Itoua-Poto, l'augmentation du bilan des interventions des sapeurs-pompiers au cours de l'année 2022 est surtout due à l'élargissement des actions de la sécurité civile dans les localités de Makoua, Djambala, Boko, Mouyondzi, Sibiti et Madingou, menée dans le cadre de la couverture sanitaire des concours et examens d'Etat.

2022 a été une année chargée pour les services de la protection civile, dans la mesure où ils ont effectué au total 14.408 interventions de différents types, pour répondre aux secours, suite à des accidents de la circulation, des accidents domestiques, des incendies, des appels de secours à personne, etc. Ce bilan est lié notamment à la hausse vertigineuse du nombre des secours pendant les concours et examens d'Etat. Selon le rapport, «les opérations de secours au cours de cette période représentent près de 84,5% du total de l'activité opérationnelle, soit 11.098 interventions, suivies par les opérations d'extinction d'incendies, avec 529 interventions. Celles-ci ont concerné des incendies en milieu urbain, notamment des appartements, des voitures, locaux commerciaux, etc». D'autre part, sur le volet routier, «les accidents de la circulation représentent, quant à eux, 207 interventions. En ce qui concerne les opérations diverses, on compte 278 interventions, alors que l'assistance à personnes s'élève à 253 interventions et 7 pour les risques technologiques». Notons que les services de la sécurité civile ont été sur tous les fronts, bravant les risques qui se présentent, au regard des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. La sécurité civile congolaise ne cesse ainsi de monter en puissance. Ses ambulances et ses véhicules de secours, peints en rouge, avec quelques traits blancs, sont devenus de plus en plus familiers dans le paysage urbain, particulièrement à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Roland KOULOUNGOU

## Audit fiscal du secteur forestier national

(Suite de la page 3)

canismes de recouvrement ne sont pas bien», a confié Achille Tsiéta, consultant, cadre de la C.i.b (Congo-aise industrielle de bois), représentant le syndicat patronal UniCongo.

«L'audit du secteur forestier a constitué de visiter le dispositif établi par l'Etat congolais pour appréhender efficacement les recettes fiscales forestières. Cette étude a permis à la Direction générale des impôts et des domaines de disposer d'un rapport d'audit de ce secteur et d'un canevas dont la mise en œuvre conduira à la réforme de la fiscalité du secteur forestier», a déclaré Thomas Bandia, coordonnateur du Prisp, à l'ouverture de l'atelier.



Une vue des participants à la clôture des travaux.

Parmi les mesures correctives, l'étude propose de faire une analyse strictement technique du secteur forestier, afin de mieux évaluer l'impact des dysfonctionnements relevés et celui des propositions

de réformes envisagées à travers une estimation du niveau des recettes mobilisables sur la base des nouvelles données. «Une gestion performante des taxes forestières sous-entend la maximisation des recettes

Direction générale des douanes et des droits indirects

# Une conférence de l'O.i.a.c pour lutter contre le trafic illicite des produits chimiques

Brazzaville, la capitale congolaise a abrité, du 23 au 25 mai 2023, une conférence régionale sur le contrôle du commerce des produits chimiques en Afrique. Initiée par l'O.i.a.c (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) et la Direction générale des douanes et des droits indirects, l'Union européenne et des experts américains, cette conférence à laquelle participaient plusieurs douaniers africains, a abordé le rôle du cordon douanier dans la sécurité transfrontalière.

De son côté, Guénolé Mbongo Koumou, directeur général des douanes du Congo, a souligné la nécessité de partager les expériences et d'instaurer une coopération régionale entre Haïce, secrétaire technique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, «cette conférence se tient à un moment où l'Afrique fait face à l'insécurité transfrontalière et

Ouverts par Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, les travaux de cette conférence, en présence de Guénolé Mbongo Koumou, directeur général des douanes, les travaux de cette conférence ont permis de définir une stratégie commune en matière de lutte contre le trafic illicite des produits et armes chimiques en Afrique.

Dans son mot d'ouverture, Ludovic Ngatsé a invité les participants et les experts étrangers à formuler des recommandations cibles, en s'appuyant sur la convention d'interdiction des armes chimiques. «Pour une meilleure efficacité des actions, les services des douanes et de maintien de l'ordre public de nos pays seront particu-



La photo de famille après l'ouverture des travaux.

lièrement mis à contribution, pour donner corps au système de vérification qui oblige nos Etats à mettre à la disposition du secrétariat technique de l'O.i.a.c, des informations sur les activités illicites et toute activité licite qui contribueront à la fabrication, au traitement, à la consommation et au transfert des produits chimiques», a-t-il affirmé.

les douaniers et d'autres services publics. «Les administrations douanières, en collaboration avec les autres services de sécurité et de défense, doivent mettre en lumière les efforts consentis par les pays africains vers la gestion efficace des frontières et la lutte contre la diffusion d'armes chimiques», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Solomon

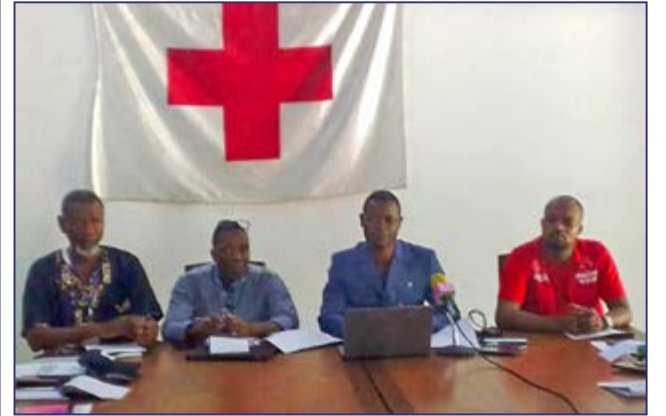
à la piraterie maritime, notamment dans la région du golfe de Guinée». Il sied de signaler que depuis sa mise en place, le 29 avril 1997, la convention d'interdiction des armes chimiques a permis à ce jour l'élimination de 99,4% des stocks chimiques répertoriés à travers le monde.

Roland KOULOUNGOU

C.r.c (Croix-Rouge congolaise)

## Un atelier pour faire le point des opérations réalisées dans la Sangha et la Likouala

En septembre 2022, des vents violents et des pluies diluviennes avaient occasionné des inondations et des destructions d'habitations et de plantations dans les Départements de la Likouala et de la Sangha. On avait enregistré plus de 15 mille déplacés, certains s'étant réfugiés dans les forêts. C'est pour faire le point des opérations de secours menées dans les deux départements, que la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) a organisé, du 30 au 31 mai 2023, à son siège national, à Brazzaville, un atelier de restitution de ces opérations, avec la participation de ses partenaires, O.m.s-Congo (Organisation mondiale de la santé), et Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous le patronage de Gabriel Goma-Mahinga, deuxième vice-président chargé de la coopération et des relations extérieures.



Gabriel Goma-Mahinga (troisième à partir de la gauche) pendant la séance de travail.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence des représentants de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Zead Léonard Nioule, de l'O.m.s, Vivien Hilaire Nyanga, du secrétaire général de la C.r.c, Bell Armand Gampourou, des cadres et volontaires. Dans son discours, Gabriel Goma-Mahinga a rappelé que la C.r.c avait répondu à l'appel du gouvernement, suite aux inondations enregistrées dans la Sangha et la Likouala. Avec l'appui de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la C.r.c a mobilisé des ressources nécessaires, pour contribuer à l'assistance des victimes de ces inondations.

Malgré les fonds qui ont été disposés, les 160 cadres et volontaires de la Croix-Rouge ont rencontré beaucoup des difficultés dans la mise en œuvre du projet qui consistait à remettre à chaque famille, une somme de 50 mille francs Cfa, afin de soutenir leurs besoins d'urgence et de donner un appui à la reprise de leurs activités quotidiennes. Les interventions de la C.r.c dans les deux départements se sont focalisées sur le soutien aux moyens de subsistance; la réalisation des premiers secours d'urgence, le soutien psychosocial et la sensibilisation aux maladies hydriques.

Durant quatre mois, les volontaires de la C.r.c, avec l'appui du staff technique, ont mené, avec succès, ces activités aux bénéficiaires des communautés. Ce qui témoigne de la présence d'un échantillon de bénéficiaires venus de Kabo (Département de la Sangha) et de Betou (Likouala).

Toutes les parties prenantes ont apprécié à juste titre l'opération. Pour le représentant de l'O.m.s-Congo, «les recommandations doivent se faire en toute objectivité». Par contre, le Dr Zead Léonard Nioule a encouragé la C.r.c à aller de l'avant. Le secrétaire général, chef des opérations, a, quant à lui, remercié tous les volontaires qui se sont impliqués dans la réussite de cette opération. «Les défis sont énormes et nous devons poursuivre le projet, parce que nous avons vécu des frustrations. Revoir la question autochtone est une priorité», a-t-il-ajouté.

Narcisse MAVOUNGOU

## Pétrole

# Le contenu local mis en œuvre dans le secteur des activités extractives

Les activités extractives dans le monde constituent un secteur en perpétuelle évolution. L'un des faits marquants est le conflit russo-ukrainien qui a induit un redressement des cours de l'or noir entraînant des tensions inflationnistes dans l'économie mondiale et favorisant la reconfiguration de la carte des flux du marché pétrolier. Les pays européens se tournent, désormais, vers d'autres fournisseurs, en particulier les Etats-Unis et l'Arabie saoudite. Devant l'ampleur des activités extractives, de nombreux pays en développement ont revu leurs dispositifs législatifs en pareille matière, à l'effet de faire face aux différents impacts qui en découlent.

Notre pays, le Congo, n'est pas resté en marge de cette dynamique de mise à jour du cadre réglementaire des activités extractives. La promulgation de la Loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures ainsi que les décrets d'application de son titre VII entre autres: le décret n°2109-345 du 15 novembre 2019 portant réglementation de l'emploi, la promotion et la formation du personnel dans le secteur pétrolier, d'application, le décret n°2019-342 du 15 novembre 2019 fixant les conditions et modalités d'exercice de la sous-traitance dans le secteur pétrolier amont, le décret n°2019-343 du 15 novembre 2019 fixant les conditions et modalités d'exercice de la prestation de service dans le secteur

le développement des compétences locales, le transfert de technologies, l'utilisation des biens et services locaux et la création de valeurs additionnelles à l'économie locale mesurable.

En sa qualité de titulaire de l'ensemble des contrats de partage de production (C.p.p)



La pose de la première de la Tour S.n.p.c de Pointe-Noire, par le Chef de l'Etat

pétrolier amont et le décret n°2019-344 du 15 novembre 2019 fixant les sanctions liées au non-respect des dispositions relatives au contenu local, dans le secteur de l'amont pétrolier, en est une parfaite illustration.

Aux termes du Titre VII de ladite loi, le contenu local est défini comme «l'ensemble des activités axées sur le développement des capacités locales, l'utilisation des ressources humaines et matérielles locales, la formation et

du domaine minier congolais, le groupe S.n.p.c est appelé à mettre en œuvre le contenu local et à tirer profit de ses externalités. Un constat très satisfaisant ressort des festivités marquant le 25ème anniversaire de la S.n.p.c

dans son volet contenu local. En effet, sur l'ensemble des activités programmées, les opérateurs économiques congolais en ont tiré profit, pour le simple fait qu'ils ont pu nouer une relation client/fournisseur avec la S.n.p.c. Des biens et services locaux ont été mis au premier plan, tout au long des dites festivités à travers, entre autres, le goûter de com, les deux diners de gala, les poses des premières pierres, la remise des bâtiments du collège d'Odziba.

Les ressources humaines et matérielles locales ainsi que les opérateurs économiques congolais sont employés non

seulement dans les opérations de développement du permis M.k.b II, mais aussi dans l'ensemble des filiales du groupe S.n.p.c. Le cas du couronnement, avec succès, de l'arrêté météorologique de la Coraf par les entreprises locales en dit mieux. Un volume horaire de 225 mille heures a été consacré à la formation et au développement des compétences locales au sein du groupe S.n.p.c. Celui-ci a favorisé la création de valeurs au sein des unités de production locale, grâce à l'organisation réussie des festivités marquant ses 25 ans.

Dimitri IKOULE

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

# De retour à Brazzaville, Philippe Mvouo demande pardon aux journalistes

Le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) a organisé, mercredi 31 mai 2023, à l'Hôtel Olympique palace, à Brazzaville, une rencontre avec les professionnels des médias congolais, dénommée «*Journée du régulateur de la communication*», sous le patronage de son président, Philippe Mvouo, qui faisait ainsi son apparition publique, après neuf mois d'absence, pour raison de santé, en présence des membres du bureau du C.s.l.c, des hauts-conseillers, des conseillers, des responsables des médias et de nombreux participants. Le fait marquant est que ce dernier a demandé pardon à «*la grande famille de la presse congolaise*», pour le raté de la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, occasionné par son institution, pendant qu'il était absent du pays. Il a promis prendre «*les précautions nécessaires*», pour que pareille déconvenue ne survienne plus dans l'avenir.

Avec la verve qu'on lui connaît, Philippe Mvouo a, dans son discours d'ouverture de la journée du régulateur de la communication, reconnu que son institution, le C.s.l.c, avait raté la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier, en décidant de reporter au 4 mai, l'événement qu'il avait préparé, pour obéir à un «*calendrier gouvernemental*». Ce qui avait révolté les journalistes qui tenaient à la célébration de leur journée, à la date retenue par les Nations unies.

«*Permettez-moi de remercier Monsieur le Premier ministre chef du gouvernement, qui a sauvé les meubles, en rattrapant de justesse et de justice, la solennité de cette journée qui se ternissait déjà, à l'ombre d'un crépuscule attristant. Il a réagi comme un grand responsable sait le faire. Il a agi en créant l'essentiel inespéré, alors la soirée eut lieu, la fête fut faite et la liberté de la presse fut donc célébrée*», a déclaré Philippe Mvouo. Il faut dire que la cérémonie organisée avec l'appui du Premier ministre s'était tenue le 3 mai, mais tard dans la soirée et tous les journalistes n'avaient pas pu y être. D'où la colère des associations professionnelles des médias.

«*Je ne saurais me dérober d'un devoir, vous l'avez com-*



Philippe Mvouo, président du C.s.l.c



Au premier plan, des responsables des médias et personnalités invitées.

pris, le devoir de battre simplement ma coulpe, au nom de l'institution que je dirige, pour la contrariété provoquée par le dérapage désolant et regrettable de l'évènement prévu par le Conseil supérieur de la liberté de communication, au titre de la

célébration de cette journée. Je voudrais vous rassurer, en vous le disant sincèrement, que pareille déconvenue ne se reproduira plus jamais à l'avenir. Dorénavant, je prendrai les précautions nécessaires, dans n'importe quelle circonstance que je

me trouverais, tant que Dieu m'en donnera évidemment la force, pour que votre profession, notre profession, ne soit plus humiliée à ce point. Oui, l'épaisse humiliation a couvert l'Institution Conseil supérieur de la liberté de la communication, les associations professionnelles des journalistes, disons toute la corporation journalistique. L'institution a porté le sombre manteau du discrédit qui lui a enlevé tout le respect que lui valaient tous les professionnels de la presse et de la communication, leurs associations et tous les autres partenaires nationaux et internationaux. C'est pourquoi, pour la réhabiliter devant la conscience collective de ceux-là, je voudrais, très humblement et sincèrement, la main sur le cœur, confesser mes manquements qui ont occasionné ce raté malheureux du 3 mai et faire pénitence, en leur disant aussi simplement: pardon!», a-t-il dit.

Signalons que cette journée, qui visait à recréer au sein de la grande famille de la presse congolaise, le climat de confiance, de fraternité et améliorer la collaboration entre le régulateur et les professionnels des médias, s'est poursuivie avec la présentation de trois communications: «*Présentation de la nouvelle loi organique du C.s.l.c, son interaction avec la presse et les institutions nationales*»; «*Les limites de la liberté d'expression et la liberté de presse*»; «*Avantages et inconvénients des réseaux sociaux*», respectivement par les hauts-conseillers Joachim Mbanza, Godefroy Yombi et Dominique Asie, tous membres de cette organe de régulation. Un débat intense s'en était suivi. Les participants à cette journée ont suggéré que cette initiative soit pérennisée.

Roland KOULOUNGOU

Télévision par satellite

## Des installateurs certifiés formés par Canal+ Congo ont reçu leurs accréditations

Après trois années de formation, 67 techniciens qualifiés et agréés Canal+ ont reçu leurs accréditations, vendredi 26 mai 2023, lors d'une cérémonie à Brazzaville, sous le patronage de Jean-Pierre Baseme, directeur général de Canal+ Congo, en présence de plusieurs invités dont Antoine Oviébo Ethäi, directeur de cabinet au Ministère de la communication et des médias. C'est «*dans l'optique de l'amélioration de la qualité de service rendu aux abonnés que Canal+ Congo s'est lancé, depuis 2017, dans un processus de formation continue des techniciens qui, du reste, s'investissent au quotidien, pour la mise en œuvre des installations de réception de la télévision par satellite, des chaînes du bouquet Canal+ auprès de ses abonnés*», a indiqué le directeur général de Canal+ Congo.

La formation proposée est basée sur le concept «*Service plus*». Son contenu porte non seulement sur des cours



Jean-Pierre Baseme, directeur général de Canal+ Congo.

théoriques et des exercices pratiques de mise en œuvre des installations de réception Tv par satellite, mais aussi sur la relation entre les techniciens et les abonnés. Ceci dans le but de répondre au mieux aux besoins des abonnés et d'assurer une totale satisfaction du client.

Cette cérémonie de remise des accréditations est la deuxième après celle de 2019 qui avait concerné 90 installateurs formés. «*Nous saisissons cette opportunité pour rappeler combien ils sont importants dans la*



Photo de famille des techniciens avec les responsables de Canal+ Congo et leurs invités.

chaîne de recrutement des abonnés. Et ce dans le cadre du processus du service à valeur ajoutée. Nous sommes ici pour célébrer leur mérite. Ces accréditations leur confèrent l'autorisation d'exercer comme techniciens agréés, comme dignes ambassadeurs de la marque Canal+», a souligné Jean-Pierre Baseme. Le programme de formation comprend quatre modules:

- les règles de gestion;
- les équipements et services;
- la réception directe par satellite;
- la relation client.

Dans tous ces modules, un accent particulier est mis sur les trois composantes des compétences des techniciens agréés Canal+: le savoir; le savoir-faire et le savoir-être. Au terme des évaluations qui ont sanctionné cette session de formation, 85 participants ont accédé au grade de techniciens agréés et 25 au prestigieux grade de techniciens agréés gold, soit un total de 110 installateurs agréés qui sont disponibles pour rendre service aux abonnés Canal+. Mais sur cet effectif de 110 techniciens, seuls 67 ont reçu leurs accréditations. Certains étant retournés à l'école ou partis en expatriation, d'autres ayant carrément changé de métier ou ayant été purement exclus du réseau d'installateurs, pour manquement grave à l'éthique et aux valeurs-client que prône Canal+.

L'investissement engagé dans le cadre des formations d'accréditation pour la période allant de 2019 à 2022 s'est élevé à près de 40 millions de francs Cfa. Il témoigne de l'engagement de Canal+ à offrir à ses abonnés un service de qualité, aussi bien en termes de contenu de programmes qu'en termes de qualité du service technique et de la relation technicien/abonné.

Exprimant leur reconnaissance à la direction générale de Canal+ Congo qui leur a offert un emploi, par cette formation, les techniciens, par la voix d'un de leur collègue, ont promis d'être non seulement de véritables ambassadeurs de la marque Canal+, mais aussi et surtout des épitres vivantes de tout ce qu'ils ont pu bénéficier comme formation.

Joseph MWISSI NKIENI

## Ministère de la jeunesse et des sports

# Hugues Ngouélondélé a signé une convention en Corée du Sud

Selon la Cellule de communication du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, le ministre Hugues Ngouélondélé a effectué une visite de travail à Séoul, en Corée du Sud, à l'invitation du président de la Fondation internationale «*Youth fellowship*». Au cours de cette visite, il a signé avec cette fondation, une convention dont l'objectif est de voir prochainement les jeunes congolais partir se former dans cette école spécialisée dans le changement de mentalités, qui est la clé du développement de la Corée du Sud. 60 après, la République du Congo veut en tirer profit, afin de mettre les mêmes stratégies en pratique au sein des centres d'insertion et de réinsertion des jeunes.



Le ministre Hugues Ngouélondélé.



# Ici, le politique s'est toujours servi en premier, le peuple doit se contenter des miettes, pourquoi?

**Une fois de plus, même interrogation: qu'est-ce qui constitue le Congolais en tant que tel? Une fois de plus, c'est par des exhortations citoyennes que cet article est entamé. Sortons de l'hypocrisie, disons-le clairement: le pays se trouve dans une situation de blocage causée par un raidissement et une défiance. Le citoyen congolais plaide pour la flexibilité pour qu'un jour, enfin, il se ramène aux questions suivantes: que puis-je savoir? Que dois-je faire? Que m'est-il permis d'espérer? Qu'est-ce que l'homme?**

En l'ignorant, on rend très difficile de situer le stade où l'on se trouve. C'est une question difficile. Funeste situation d'un pays, le Congo, qui est en train de sortir de sa puissance historique. Naître au Congo devient-il une malédiction? Funeste destin pour ce pays pétrolier. Que s'est-il passé? Le budget et l'argent du pétrole ne répondent ni à la crise sanitaire, énergétique, ni à l'inflation? Le budget n'est plus en mesure de protéger le pouvoir d'achat et de créer un cadre de vie solidaire.

Dans l'ensemble, il s'agit de savoir si nous sommes lourds ou légers, pour pousser notre volonté de contourner les ruses d'un système inerte. Depuis 1963, on aurait fait chanter à la jeunesse congolaise les méfaits du système de la première République. La réalité tenait en un mot: lorsque nos concitoyens ne sont plus guère à jouir de la répartition équitable des richesses du pays, la notion de patrie devient abstraite. Fort malheureusement, c'est cette donne qui commande

encore. Il nous est indispensable de prendre la mesure de tout ce qui s'oppose au changement. A vrai dire, rien dans le monde humain n'est permanent. Dans ce schéma, quelles sont les pistes envisagées pour relancer le pays, redynamiser les Congolais? Comment concilier pouvoir et humilité? La politique n'est-elle pas vouée à devenir une simple gestion de la cité?

Le premier débat, celui auquel nous cherchons à initier, porte sur la prise en main du pouvoir toujours plus positif et concret pour que s'impose une République. Aucune société ne peut survivre sans se réinventer. Au moment où ces lignes s'écrivent, un événement venait de provoquer ce qu'il est convenu d'appeler le couple pétrole/gaz. Ce couple est né, chance ou malédiction? Désormais, le Congo est assis sur un tas de pétrole et de gaz. Mais, le pays est toujours malade de son tribalisme, de sa corruption, de ses inégalités et de ses divisions. Ainsi 50 ans après 1973, se posent toujours les mêmes questions: «quand-

*est-ce que le pétrole va cesser de creuser les inégalités entre le politique et le commun des mortels? Quand est-ce que le pétrole déterminera-t-il le niveau de l'employabilité dans le pays? Comment vivre ensemble quand on ne se comprend pas, quand pour les uns, le verre est plein; pour les autres, il est vide?».*

L'industriel américain John Davison Rockefeller (1839-1937), qui fut, à son époque, l'homme le plus riche du monde, a été probablement le plus grand des aventuriers du pétrole. C'est lui le véritable inventeur des méthodes et des mœurs du capitalisme moderne. La pression de l'opinion publique et de ses conseillers le poussèrent vers la fin de sa vie à utiliser une partie de son immense fortune pour créer diverses fondations de bienfaisance exemplaire. Malgré les batailles gagnées par Rockefeller, cet homme a été l'homme social et généreux. Il a fait un travail de fond, la force du bien ancrée en lui. Il a été transformé en bien, au moyen du pétrole. N'est-ce pas l'in-



Par Joseph Badila

vite à laquelle nous convie l'aventurier du pétrole?

Mon article questionne les réactions des Congolais depuis que le pétrole est devenu, disons-le, le sang de notre civilisation, que ce soit dans les salons ou en public. Autrement dit, un beau jour, au début des années 1973, l'homme congolais a changé complètement. Il est dans différentes versions incomplètes de sa citoyenneté: les thèmes de sa réflexion sont désormais parvenus à leur pleine immaturité. C'est un véritable bréviaire de l'anti-Socrate qui se déroule au fil des années. Apparaît, ensuite, la reconversion de l'homme rationnel à l'homme irrationnel. Nous devons tirer toutes les

leçons de la réflexion d'Aristote: l'homme cumule trois propriétés fondamentales: il est le seul animal à percevoir les valeurs morales; il est aussi un animal politique, car il vit au cœur de la cité; il est enfin doté d'une raison qui s'extériorise par le langage. Après 1973, ce Congolais n'existait plus, au sens où il a perdu ce cœur intelligent. Il s'est laissé envahir par ce qu'il appelle, lui-même, les antivaleurs.

Or, le mythe de l'arbre à palabre, c'est celui de l'homme congolais bon et juste, qui prônait le dialogue, la compréhension, l'hospitalité, l'unité et l'amour de toutes les ethnies du Congo. Pour ce faire, il faut une politique ambitieuse prête à défendre ceux qui sont dans le besoin. Ces jeunes gens, qui sont le cœur battant de la société, ne demandent pas la charité, mais un travail rémunéré qui leur offre une sécurité.

En réalité, l'intérêt véritable de ceux qui gouvernent, c'est de regarder la société avec attention: servir et non se servir. Il faut donner aux jeunes gens l'occasion de s'affirmer. Ce qu'il faut bien comprendre, aujourd'hui, c'est que les peuples veulent vivre librement. L'esprit républicain est le moyen de tous les gouvernements pour réformer ce qui est en faute. Les jeunes sont les premières cibles de

la crise. Que l'on soit politique ou non, il faut chercher à se soutenir, car la réalité nous y incite. Malgré nos richesses, 70% de Congolais vivent dans la pauvreté. Nous ne sommes que 5 millions. Il y a un problème. Il faut diagnostiquer la crise.

Tout indique que nous devons, à nouveau, nous saisir de la question de nos institutions. Car, l'objectif recherché peut être partagé par tous: dans notre démocratie qui tourne à vide, on peut ensemble, élaborer des préoccupations communes. En créant la proximité dans la démocratie participative, on rencontre aussi bien ceux qui sont intéressés par la politique comme ceux qui ne le sont pas. C'est ce qui est central. Lorsqu'on assume une responsabilité politique ou autre, on tient à être compris.

C'est de cette façon que l'on entre dans les profondeurs, on va au fond des choses. Soit dit en passant, une chose demeure-t-elle incomprise: c'est une impression, ceux qui nous gouvernent sont encore à un niveau de compétence minimum, à l'inverse de la société civile. En fin de compte, le slogan «Youlou a tout volé, nous bâtissons de nouveau» n'a pas produit la véritable force de la prise en main de notre destin. L'Assemblée nationale doit être en mesure de tout dire, ce que le gouvernement ne veut pas dire, ce qu'il ne veut pas voir. Tels sont les motifs qui incitent à proposer une approche nouvelle sur l'action de l'Etat.

Joseph BADILA

# Désengager l'Etat du secteur productif et promouvoir les investisseurs nationaux

**Ceci est un plaidoyer pour que l'Etat se désengage des tâches de gestion où il a largement montré sa faillite, pour laisser au génie congolais le soin de créer des richesses qui vont profiter à l'ensemble de la communauté nationale. Car, il est patent que la richesse nationale, pourtant considérable, ne profite pas à la communauté nationale, mais à des individus qui, du fait des anti-valeurs, se sont accaparés des revenus nationaux, pour créer une bourgeoisie nationale qui s'est enrichie sans cause.**

En effet, il est insupportable de constater que nos «riches» appartiennent à la caste des agents publics de l'Etat et de ses démembrés (Directeurs généraux ou apparentés, ministres, gestionnaires des entreprises publiques, parlementaires, etc). L'Etat congolais est le premier entrepreneur national, car ils accordent des marchés publics sur des bases obscures, en générant des pratiques honteuses telles que les rétro-commissions et les surfacturations qui entraînent des pertes considérables de revenus pour l'Etat. Le privé national doit peu à la maîtrise des processus industriels et à l'innovation et beaucoup à sa

proximité avec tel ou tel décideur public. La création d'un organe de contrôle des marchés publics de l'Etat a été parfaitement inopérante...

La place centrale de l'Etat au Congo-Brazzaville est probablement une survivance de l'aventure marxiste-léniniste que le pays a connue, pendant un peu plus de deux décennies. Une aventure durant laquelle le parti-Etat a tout contrôlé, y compris le tissu productif national. On se souvient de la fameuse expression utilisée par le Président Denis Sassou-Nguesso, qui qualifiait les entreprises d'Etat de tonneau des Danaïdes, tant elles ont été incapables de générer, malgré les investissements considérables

consentis, une quelconque plus-value pour notre pays. Elles se sont éteintes, de leur belle mort, les unes après les autres, générant un incroyablement passif sur le plan économique et social.

A quelques exceptions près dont actuellement la Société nationale des pétroles du Congo (S.n.p.c), héritière de la défunte compagnie nationale, Hydro-Congo. Mais, la S.n.p.c, dans sa forme actuelle, ne gère pour le compte de la Nation, qu'une économie de rente qui doit, encore une fois, très peu au génie national, mais encore et surtout, au fait que, notre pays, peuplé de cinq millions d'habitants, est tout simplement et naturellement



Par Alain Maxime Mouanga.

le troisième producteur de pétrole en Afrique sub-saharienne (après le Nigeria et l'Angola). Autant de faveurs de la mère nature, pour quels résultats en termes de développement? La nouvelle entreprise nationale de pétrole a tout simplement bénéficié, depuis sa création, il y a 25 ans, des contrats de partage de production qui ont permis à notre pays d'engranger des

revenus considérables.

Nous n'avons pas à inventer la roue. Les recettes sont connues. La voie a été pavée par les autres pays producteurs de pétrole. L'Etat doit pouvoir, de manière transparente, placer les revenus de la Nation. L'Etat ne doit plus gérer, mais placer ses revenus dans les circuits financiers internationaux, en utilisant des opérateurs vertueux. C'est ainsi que la Norvège opère. Nous avons largement les moyens de créer un fond souverain. Récemment, j'ai été au Burkina Faso, pays sans ressources naturelles s'il en est, mais qui fonctionne à tous égards beaucoup mieux que le nôtre...

Créer encore une fois, une compagnie aérienne nationale (Eclair) a été une erreur de management. Un aéroport surdimensionné et mal entretenu, une politique follement ambitieuse (le fameux hub sous régional), a débouché sur un crash industriel dont personne n'est respon-

sable...

De mon point de vue, l'Etat doit se désengager de toutes les tâches productives, pour se consacrer exclusivement sur ses tâches régaliennes (armée, enseignement, santé, routes...). Pour le reste, l'Etat doit faciliter l'expression du génie national. En permettant la création des entreprises nationales (très petites entreprises, petites et moyennes entreprises, grandes entreprises...), en ne les étouffant pas sous un encadrement fiscal et réglementaire qui ne profite qu'à ceux qui monnayent malicieusement les dispenses. Notre secteur informel est dynamique et doit permettre à chacun de s'exprimer. Tout se passe comme s'il est plus facile à un étranger d'investir au Congo qu'à un Congolais. Des pans entiers de l'économie nationale sont ainsi en train d'échapper à la maîtrise nationale.

Je vise particulièrement la loi qui empêche les agents de l'Etat de participer à la création des richesses, en créant des entreprises privées. Il devrait être possible, après avoir assumé son temps de travail, de se consacrer à son entreprise personnelle. Par exemple, investir dans l'agri-

(Suite en page 10)

U.d.h-Yuki

# La solution, c'est Juste Aurélien Ntoumi Kolélas ou le leadership en politique: cas des Kolélas

**Bernard Kolélas**

Nous sommes dans les années 90. Pour faire court, un homme politique avec un passé riche d'opposant et de résistant redouté, mais mis aux oubliettes et à dessein par le pouvoir marxiste du P.c.t dont il était la bête noire. Dans son isolement politique, il vit de petites bricoles comme la vente de bois et de charbon, dans la Rue Mère Marie, en plein marché Total de Bacongo, dans une petite parcelle de 20 mètres sur 20, aux murs noircis par le charbon de bois, mais dont la maison qu'elle renfermait était devenue, pour l'opposition congolaise, la chambre haute de la politique où des cadres, des érudits et des élites de la République, à l'image de Jean-Pierre Makouta-Mboukou, Alexis Gabou, Antoine Létembet Ambily, Sony Labou Tansi, Salomon Louboula, Senga Bidié, Prospère Bouétoumoussa, Blaise Kololo, Michel Mampouya, Georges Koualou, etc, acceptèrent, volontiers, avec humilité, malgré leurs grades et références académiques, d'être derrière ce charbonnier détenteur d'un diplôme en diplomatie, moisi par des années d'acharnement et d'errance politique. Ces intellos, certains étant de la première heure pour notre pays, étaient conscients que ce charbonnier avait un nom qui dégageait une aura politique et autour duquel subsistait un magnétisme naturel qui attirait les masses, pour devenir un mobilisateur émérite, donc de surcroît un leader charismatique inégalable. Devenant, ainsi, en 1991, le centre de gravité de la Conférence nationale souveraine, avec ces multiples associations et des petits partis politiques satellites, en prenant même la tête des forces du changement et en faisant élire l'un de ses poulains, André Milongo, comme Premier ministre de la transition. De ce récit, nous pouvons retenir que le leadership ne découle pas du fait qu'on ait construit une belle maison, qu'on soit détenteur de gros diplômes, qu'on ait beaucoup d'argent. Mais, c'est une prédisposition naturelle ayant l'aspect d'un caractère héréditaire dont disposeraient certaines lignées, pour défendre des bonnes causes que la nature aura façonnées, pour le bien des peuples et des Nations. Et ainsi fait, il finit par devenir la poutre centrale d'un édifice ou le chef d'orchestre qui imprima le tempo, en étant entouré d'une base militante



L'affiche de campagne de Juste kolélas.

dynamique, d'une élite et d'une intelligentsia objective, pour avancer avec une même vision.

**Guy Brice Parfait Kolélas**

En 2015, après des frictions fratricides où le M.c.d.d.i se retrouve à la porte du déchirement, à cause des Caïn et des Judas Iscariote qui cherchaient à s'accrocher aux biens matériels et financiers, tout en se laissant flouer par des accords léonins, un des enfants Kolélas prit de la hauteur, se souleva pour éviter de souiller la mémoire et le parti de son père, en dénonçant cette duperie politique ainsi que la trajectoire incongrue que commençait à prendre le pays. Ce qui lui coûta une expropriation du parti où il était secrétaire général. S'en suivra une exclusion. Mais, comme la lumière suit toujours la vérité. Guy Brice Parfait Kolélas étant du côté de cette vérité, en héritant l'aura de son père, devint très charismatique et grand mobilisateur comme son père, en enterrant, à tour de rôle, la D.r.d de Helot Matson Mampouya ainsi que le M.c.d.d.i d'un autre Kolélas dissident, qui devint une coquille vide, puis en faisant de l'U.d.h-Yuki, créée à l'unisson en 2016, par tous les vrais fidèles du M.c.d.d.i et des nouveaux sympathisants de Guy Brice Parfait Kolélas, un parti national plus populaire et plus dynamique que ne le fut le M.c.d.d.i de son père. Un Parfait Kolélas omnipotent, omniprésent, omniscient qui devint la clé de

voûte de l'U.d.h-Yuki, le métronome incontournable qui était la pièce centrale autour de laquelle tout s'articulait, en devenant ainsi l'arbre qui cachait la forêt. D'où, par sa disparition qui fut un coup de poignard que personne n'avait imaginé, l'U.d.h-Yuki s'est retrouvée dans les bas-fonds de l'ignominie, en voguant sans commandant de bord, avec en prime des déchirements intestines, la création des clans, des lobbies antinomiques, avec une tendance à vouloir sous-traiter le parti pour des intérêts égoïstes et égoïstes. Du coup, le parti a perdu ses repères par la mauvaise foi de ceux qui étaient, hier, des lieutenants fidèles de Guy Brice Parfait Kolélas, mais qui, en réalité, n'étaient que des traîtres et des félons. Dans cette bouillabaisse orchestrée par des félons jusqu'aboutistes, que faire pour sauver le parti en déliquescence? Car, si l'un de ceux qui ont créé des clans, prenait la tête du parti, des autres écuries qui font semblant d'être solidaires dans le T.s.k (Tous sauf les Kolélas), résulterait une rébellion et c'est parti pour l'implosion du parti.

**Juste Aurélien Ntoumi Kolélas: la solution!**

La solution pour la survie du parti et repartir sur des nouvelles bases sans animosité ni discorde, c'est Juste Aurélien Ntoumi Kolélas ou J.a.n.k. Car un adage populaire le dit: «Seul un prêtre peut remplacer un prêtre». Loin d'être un rempla-

ment mécanique ni automatique, mais plutôt encadré par le fonctionnement structurel normal du parti, à travers des élections encadrées par les textes statutaires, où ce dernier veut compétir comme les autres challengers.

Mais, J.a.n.k a l'avantage d'être un Kolélas dont l'A.d.n ou le cordon ombilical est lié aux autres Kolélas par un lien naturel. Ce qui fait de cette famille une griffe ou une marque légendaire dans la lutte politique pour le bien de notre Nation. Ainsi, face aux turpitudes internes que vit le parti, seul un Kolélas peut faire l'unanimité avec la base et redynamiser le parti, créer de nouveau un chimiotactisme positif et naturel qui va attirer la base envers le parti, après la perte de confiance et de cote qu'il a subie, pour vivre une vraie Yukimania, avec un engouement sincère sans artifice.

J.a.n.k doit être le pivot central autour duquel va s'articuler la vie du parti, ensemble avec l'élite et notre base dynamique, tout en respectant les orientations du parti émanant du congrès, afin de retrouver la sérénité et la cohésion de toutes les tendances en faïence qui, malheureusement, n'étaient pas des tendances idéologiques, mais plutôt égoïstes et non statutaires.

«L'humilité précède la gloire, mais l'orgueil précède la chute», dit l'Éternel. Quand David devint roi, il était le plus petit de sa famille. Mais, c'est lui qui terrassa Goliath et qui fit l'honneur de sa famille et d'Israël. Les diplômes, les villas, l'âge, l'argent, etc, ne font pas des leaders politiques. Mais, le leadership est un feeling d'essence naturelle, pour le triomphe d'une cause et il lie le peuple avec son leader, par un certain magnétisme inexplicable.

La ferveur populaire que nous vivons déjà autour de Ntoumi Kolélas n'est pas un hasard. C'est le signe que le vent de l'U.d.h-Yuki a choisi son porte flambeau que nous devons bonifier. Face à cette réalité que personne ne peut esquiver, notre égo et notre orgueil doivent s'effacer ou disparaître, pour le bien du parti, afin de créer un tout pour aller en avant et c'est le parti qui sera gagnant. Ce flambeau que la base a choisi pour l'U.d.h-Yuki, c'est Juste Aurélien Ntoumi Kolélas, qui sera le fil et l'aiguille au service de tous.

Henri DERIEN

## lettre de Yakamambu

*Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!*

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Union africaine, anciennement Organisation de l'unité africaine, en sigle O.u.a, le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, par les pères fondateurs, nos premiers Chefs d'Etat, dont le Président de la République du Congo, le Président Abbé Fulbert Youlou, nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont déambulé sur l'Avenue de l'O.u.a, à Bacongo et Makélékélé, les deuxième et troisième arrondissements de Brazzaville. Ils y ont été déçus par tout ce qu'ils y ont vu.

Tout d'abord, cette avenue est encombrée de part et d'autre par les vendeurs de tout acabit. Du rond-point du Lycée Savorgnan De Brazza au rond-point de Bifouiti, les trottoirs ont disparu sous les étals des fripes, sous les marchandises posées à même le sol et sous les immondices. Ce qui rétrécit, chaque jour, les deux voies de ladite avenue où les véhicules, les motos et les piétons circulent et marchent à qui mieux mieux, à pas d'escargot.

Ensuite, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu pensent qu'à cette allure, l'avenue où l'on n'aperçoit aucune plaque ou pancarte avec l'inscription «Avenue de l'O.u.a», sera nommée plus tard, «Avenue des piétons ou galerie marchande». Ce qui ne gênerait personne, puisque tout le monde, les autorités comme la population, ne s'émeut de cette situation. Au contraire, tout le monde semble s'y adapter. «Ebonga, ebonga té, toujours meilleur!», n'est-ce pas?

Heureusement que Brazzaville-la-verte a quelques belles avenues propres, comme le Boulevard Denis Sassou-Nguesso, le Boulevard Alfred Raoul et l'avenue qui part du rond-point de l'aéroport Maya-Maya au rond-point des «Dix maisons». Trois gouttes d'eau dans cet océan d'insalubrité et d'immondices!

Antoine de Saint-Exupéry disait: «Dans la vie, il n'y a pas de solution toutes faites; il y a des forces en marche: il faut les créer et les solutions suivent». Qui plus est, où il y a une volonté, il y a une route. Les Congolais en général et les Brazzavillois en particulier ont-ils cette volonté d'améliorer leurs conditions de vie? Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

(Suite de la page 9)

culture, en créant une plantation dans son village (cas de la Côte d'Ivoire depuis le Président Félix Houphouët Boigny). Pour un médecin, au nom de quelle cécité managériale lui interdire de créer son entreprise de santé qui va permettre de générer des activités, recruter d'autres Congolais, créer de la richesse, dont l'État va toucher sa part sous forme de taxe et d'impôts? Après tout, c'est ce qui se passe déjà. Adapter la législation à la situation actuelle de notre pays devrait être une urgence et donner du travail à des parlementaires par ailleurs grassement rémunérés. J'ose espérer que toutes les personnalités que j'ai citées payent

naturellement leurs impôts. La querelle idéologique n'a plus droit de cité. Ceux qui prétendaient représenter les masses laborieuses ont largement échoué. Le libéralisme s'est partout imposé avec une certaine dose de social-démocratie. Nos populations ploient sous le fardeau d'une extrême pauvreté. Allons-nous continuer à être indifférents à leur triste sort? On ne partage que la richesse. On ne partage pas la pauvreté. Créons donc de la richesse. Une condition est nécessaire. Libérer le génie national en réformant résolument l'État. Sortons du cercle vicieux des anti-valeurs. Sortons des postures et des gesticulations. Osons le changement.

Alain Maxime MOUANGA

Rencontre littéraire

# A travers son roman, Jojo Mansounga conscientise la jeunesse sur les violences

L'Amphithéâtre 1600 de la Faculté de droit de l'Université Marien Nguabi, à Brazzaville, a servi de cadre à l'échange entre Jojo Mansounga, autrice du roman «*Les profondeurs cachées d'un cœur sans voix*» et les étudiants. Ceux-ci ont été sensibilisés sur les différents aspects de violences faites à l'encontre des femmes et leurs conséquences. Paru aux Editions renaissance africaine, le roman, qui compte 71 pages et 8 chapitres est «un véritable plaidoyer contre les harcèlements et les violences dont filles et femmes (élève, étudiante, épouse, femme de ménage, fille, mère, sur, collègue, secrétaire, etc.) sont le plus souvent victimes dans le silence et l'indifférence de nos cités. Quand on est conscient(e) d'être né(e) d'une femme, on ne peut s'empêcher de le lire et de le proposer autour de soi», comme le résume l'éditeur.

L'échange entre Jojo Mansounga et les étudiants s'est déroulé sous le thème: «Les violences en milieu scolaire: quelles réponses pour les lendemains meilleurs?». L'auditoire a été édifié sur les méfaits de la violence en milieu scolaire. Cette rencontre marque aussi le début d'une campagne en milieu scolaire qui commence avec les étudiants. «Nous avons beaucoup appris sur la notion de violences en milieu scolaire. Ces moments d'échange sont importants pour les étudiants que nous

sommes, puisque nous vivons vraiment la violence dans diverses formes. Nous avons été sensibilisés sur les conséquences néfastes de la violence en milieu scolaire», a fait savoir une étudiante. Les étudiants ont apprécié cet échange et l'ont fait savoir à Jojo Mansounga. «Vu l'ampleur que prend la violence en milieu scolaire, il faut faire quelque chose», a souligné Parfaite, étudiante. Rassurée par l'adhésion des étudiants à son initiative, elle a «pensé faire une campagne de sensibilisation auprès des jeunes.

Au cours de la rencontre, ceux-ci ont donné des éléments de réponse sur ce qu'ils vivent. Ce roman vient aider la société congolaise, afin de se réveiller et trouver la solution à ce phénomène de violence», a-t-elle fait savoir. «La violence peut être éradiquée dans notre pays. Il suffit de la cerner, en y donnant des réponses qui sont à notre portée: organisations des camps de jeunes; mise à contribution des C.b.e (Centres bibliques évangéliques); organisation des ligues pour la lecture de la bible; contrôle des cartes



La couverture du livre.

nationales d'identité à partir d'une certaine heure de la nuit et interdiction formelle aux moins de 18 ans de fumer, boire, etc», a suggéré une étudiante. La rencontre littéraire était animée par une troupe théâtrale qui a mis le roman en scène, avec cinq protagonistes. Ce qui a été d'ailleurs un succès.

Narcisse MAVOUNGOU

## Mois de l'Europe à Brazzaville

# L'artiste écrivaine Bill Kouélany congratulée par l'ambassadeur Giacomo Durazzo

Les activités du mois de l'Europe, qui se déroulent du 9 mai au 17 juin 2023, se poursuivent normalement à Brazzaville. Après le Centre culturel Zola, à Moundou, les quartiers Sadelmi (Mfilou), Mbama (Bacongo) et Madibou, le tour est revenu, vendredi 26 mai 2023, aux Ateliers Sahn, situé au quartier Mpissa (Bacongo) d'accueillir la célébration de la fête de l'Europe. Projection d'un film européen (Un triomphe) et restitution des premiers ateliers, dans le cadre du Projet Popul'art, financé par le Programme A.c.p.-U.e, ont permis aux adolescents et jeunes de 8 à 30 ans, d'apprendre la danse, le théâtre, le chant, la peinture, etc. La rencontre s'est déroulée en présence de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne, et de Mme Bill Kouélany, directrice des Ateliers Sahn, artiste plasticienne, écrivaine et lauréate du Prix Claus 2019.

L'ambassadeur Giacomo Durazzo a encouragé Mme Bill Kouélany et son équipe, pour le travail accompli depuis plus de dix ans, au non seulement au service de la culture et des artistes, mais aussi au service des populations. «Nous célébrons soixante années de présence de l'Union européenne au Congo. Nous avons soutenu des activités culturelles, couplées à la formation dans le cadre de la subvention du Programme A.c.p.-U.e que vient de bénéficier les Ateliers Sahn, pour mettre en œuvre le Projet Popul'art», a déclaré Giacomo Durazzo, dans son mot liminaire. Traduisant son admiration pour ce que fait la responsable des Ateliers Sahn, le diplomate européen a indiqué que «vous avez démontré ce qu'on peut appeler, au



L'artiste plasticienne et écrivaine Bill Kouélany.

quotidien, l'engagement et quand on est passionné, on y croit. Je vous encourage à poursuivre, parce que vous faites un travail excellent et on essaiera de vous accompagner dans la mesure du possible», a-t-il affirmé. «Le Projet popul'art illustre bien l'approche que vous

avez de cette culture, de ces arts au service des autres, pour la démocratiser, la démystifier, la rendre accessible comme facteur d'inclusion sociale, pour créer de nouvelles dynamiques au sein du quartier en particulier auprès des jeunes», a-t-il poursuivi.

Pendant deux heures trente minutes, le public a suivi deux films complémentaires. Le premier réalisé par les Ateliers Sahn qui retrace l'attachement des jeunes à se former aux métiers de la culture. De Pointe-Noire à Brazzaville, en passant par Dolisie, Nkayi, les jeunes ont été disponibles d'apprendre: le slam, la danse, la poésie, le chant, le théâtre pour une nouvelle inclusion sociale. Cet engouement a permis aux animateurs de beaucoup travailler. Le deuxième film, intitulé «Un triomphe», réalisé par Emmanuel Courcol et Kad Merad, est tourné sur le théâtre, avec pour site de réalisation: une prison. Cinq détenus sur cinq cents se sont intéressés au théâtre et travaillaient sur l'œuvre théâtrale de Samuel Beckett, «En attendant Godot», qui fut un écrivain, poète et dramaturge irlandais d'expression française et anglaise. Comme quoi, même en prison, on peut devenir un artiste. Ce film peut donner naissance à un projet, former les jeunes détenus aux métiers de la culture. Il peut y avoir des talents, il suffit de commencer.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

3<sup>ème</sup> édition Festival Kokutan'art

## La photographie pour mettre en exergue les problèmes d'électrification en Afrique

Placée sous le thème, «Nocturne», la troisième édition du Festival Kokutan'art, se déroule du 9 mai au 19 juin 2023, à l'Ifc (Institut français du Congo) à Brazzaville. Cette édition abordera les problématiques de l'électrification en Afrique (absence d'électricité, difficulté de transition énergétique, rareté de solutions alternatives, etc.), à travers les clichés de photographes professionnels venus de quelques pays africains et de France. Une façon de mettre en lumière le quotidien des populations qui vivent avec des pénuries régulières d'électricité ou qui n'ont pas accès à l'électricité.



L'ouverture officielle du festival kokutanart a été marquée par un vernissage d'exposition à l'Ifc.

Le Festival Kokutan'art est une rencontre internationale de la photographie d'auteur, organisée par l'Association Mbongui art, avec le soutien de l'Institut français de Paris. Les photographies sont un langage universel de notre époque. Les images ne vieillissent pas et ne se déforment pas. C'est ainsi que nous avons besoin des photographes, car ce sont eux qui tirent tout le chaos du monde en images qui clarifient la liberté de la vie. Ils sont des témoins et des artistes capables de distiller le chaos et la beauté qui nous entourent. Ils attirent notre attention sur les choses qui nous manquent dans la vie quotidienne ainsi que sur les événements et des personnes éloignées de notre propre partie de l'univers.

Les pénuries d'électricité, qui affligent bon nombre de pays africains, pèsent lourdement sur la croissance socio-économique du continent. Depuis belle lurette, le Congo fait face à des pannes d'électricité continues. Même si les autorités s'attèlent à y apporter des solutions dans la réhabilitation et la construction de nouvelles unités de production thermiques, hydro-électriques et gazières, beaucoup reste à faire pour satisfaire les attentes des populations. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, «43% des Africains, soit environ 600 millions de personnes, sur le continent dont 590 millions en Afrique subsaharienne, n'avaient pas accès à l'électricité en 2021». Par ailleurs, pour cette édition du Festival Kokutan'art, des photographes locaux et étrangers, en l'occurrence ceux venus de France, Madagascar, RD Congo, Cameroun et Gabon, s'interrogent sur la question de «la nuit», sous toutes ses facettes. Lancée en 2020, le Festival Kokutan'art tiré du verbe lingala, «Kokutana», qui signifie en français «se rencontrer», est devenu un rendez-vous incontournable des photographes professionnels africains. Il met en évidence la place de la photographie dans la société moderne où la consommation de l'information à travers l'image vient bouleverser les pratiques traditionnelles.

Roland KOULOUNGOU

### NECROLOGIE



M. Edgar MAHOUKOU «Ekoumani» et tous les enfants MAHOUKOU, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur frère

Armand Cyriaque MAHOUKOU alias «Carlos Mozer»,

survenu le samedi 27 mai 2023 à l'hôpital de Talangaï.

La veillée se tient dans la rue Kikouimba n°48, à Texaco La Tsiémé, après l'avenue de l'intendance (Référence : avenue Papa Gâteau). L'inhumation est prévue pour le mardi 13 juin 2023.

F.i.v.b (Fédération internationale de volleyball)

# Formation à Brazzaville de 30 entraîneurs congolais et camerounais de niveau 1

**31 entraîneurs dont 9 venus du Cameroun et 22 du Congo ont pris part, du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2023, au salon V.i.p du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, aux cours théoriques, et au Gymnase Nicole Oba, aux cours pratiques de niveau 1 F.i.v.b d'entraîneurs. 30 ont été qualifiés et il n'y a eu qu'un recalé.**

Après cinq jours de travail, le cours niveau 1 F.i.v.b s'est refermé en présence de Furet Likoué représentant du directeur général des sports et de Jean-Paul Ngaloua secrétaire général du comité national olympique et sportif congolais. La formation a été animée par un instructeur de la F.i.v.b, l'expert Thomas Mukuidi venu de la R.D Congo. Celui-ci s'est dit satisfait d'avoir partagé son expérience avec les séminaristes. «Cinq jours durant, nous avons eu à



Photo de famille à l'issue de la session de formation.



Les stagiaires lors de la séance pratique.

partager, avec les entraîneurs, beaucoup de connaissances tant en termes techniques que physiques. C'est vrai que

c'était assez laborieux, au regard du timing qui nous a été imposé par le Département technique la Fédération inter-

nationale de volleyball. Il fallait dispenser les cours pendant 8 heures, chaque jour, pendant cinq jours. Mais, c'est l'occasion, pour moi ici, de remercier tous les participants. Sur les 31 candidats, nous avons enregistré 30 admis et un a été recalé», a-t-il déclaré.

Le président de la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball), Jean-Claude Mopita, s'est dit persuadé que cette formation a doublé ou triplé les connaissances théoriques et pratiques des participants, dans l'organisation d'une séance d'entraînement, le développement des habiletés techniques et l'amélioration des qualités psychologiques

des jeunes joueurs. Ils ont appris comment diriger l'équipe, juste avant et pendant le match, comment assurer la consolidation d'une équipe au volleyball.

Pour sa part, le secrétaire général du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) Jean-Paul Ngaloua, a félicité la Fécovo, pour son dynamisme. «Pour cette olympiade (2021-2024), un accent particulier est mis sur le volleyball, dans son programme de développement de cette discipline, avec le soutien de la solidarité olympique», a-t-il dit. Furet Likoué, représentant du directeur général des sports, a invité les stagiaires à «intérieuriser les riches connaissances acquises, car celles-ci se révéleront une aide primordiale pour vous ainsi que pour vos encadrés», avant de déclarer la clôture de ce cours de niveau 1 F.i.v.b.

Des et des diplômés ont été remis aux stagiaires méritants et un certificat de participation à celui qui n'a pas pu atteindre la moyenne. Dans une motion de remerciement lue par un des leurs, les stagiaires ont exprimé leur gratitude à l'endroit de la F.i.v.b, à la C.a.v.b, à la Fécovo ainsi qu'à l'expert qui les a formés. Ils ont promis de se mettre au travail, pour le développement du volleyball.

Luze Ernest BAKALA

**Eliminatoires Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte-d'Ivoire 2024**

## Les Diables-Rouges sont-ils en grève?

A 12 jours du match qui oppose le Congo au Mali, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> journée des éliminatoires de la Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte-d'Ivoire 2024, les 26 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Paul Put, pour le stage de préparation à ce match, ne se sont pas présentés à l'entraînement, mardi 6 juin 2023, au Complexe sportif de la Concorde de Kintélé. Une situation alarmante qui interpelle les responsables sportifs nationaux, notamment le Ministère en charge des sports, le C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) et la Fécofoot (Fédération congolaise de football).



Les joueurs locaux sélectionnés, en plein entraînement, lundi 29 mai.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, l'entraîneur des Diables-Rouges football A, le Belge Paul Put, a publié la liste des 26 joueurs, locaux et internationaux, appelés en sélection nationale. Ceux-ci étaient attendus mardi 6 juin, dès 16h, au Stade La Concorde, pour démarrer leur stage de préparation. Seulement voilà, aucun joueur ne s'est présenté, ni les locaux encore moins les professionnels internationaux. Le coach et les autres membres du staff technique étaient là. Quelques journalistes étaient témoins de cette situation dramatique pour le football congolais. Alors que dans la semaine du lundi 29 mai, les locaux avaient suivi leur stage normalement, avec Paul Put, au Stade Alphonse Massamba-Débat.

Pourquoi les joueurs sélectionnés ne se sont-ils pas présentés au stage, cette fois-ci? Le nœud du problème: la question des primes. Il y a des arriérés de primes que les joueurs réclament et il y a la question de la suppression, par le ministre des sports, de la prime de présence qui s'élève à 2 millions de francs Cfa.

Certains joueurs veulent venir défendre les couleurs nationales, sans conditions préalables, mettant leur patriotisme en avant. Mais, d'autres refusent de le faire, parce que refroidis par la suppression de la prime de présence. Ils exigent d'abord que leurs arriérés de prime soient payés.

Pour l'instant, on n'a enregistré aucune réaction du côté des autorités sportives nationales. Qu'est-ce qu'on en dit au niveau de la Fécofoot? On attend de savoir. Pour l'instant, on constate que les joueurs convoqués ont unanimement boycotté l'invitation du staff de la sélection nationale, parce qu'ils réclament leurs droits (dettes et primes). Ils ont promis de changer d'avis, si le Ministère en charge des sports revient au bon sentiment. Le Congo joue contre le Mali, dimanche 18 juin 2023, à 16h, au Stade Alphonse Massamba-Débat, dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> journée (sur 6), de la phase de groupes des éliminatoires de la Can Côte d'Ivoire 2024. Affaire à suivre!

L. E. B.

**Fécoten (Fédération congolaise de tennis)**

## Brazzaville abrite, pour la première fois, deux Opens juniors J30

Conformément au calendrier de la F.i.t (Fédération internationale de tennis), le Congo organise deux Opens juniors J30 de tennis. Le premier Open juniors J30 se tient du 5 au 10 juin 2023, et le deuxième, du 12 au 17 juin, au Pôle tennis, sis au Rond-point de la Patte d'oie, dans les alentours du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. L'organisation est assurée par la Fécoten (Fédération congolaise de tennis), avec pour directeur du Tournoi I.t.f J30 Hugues Henri Ngouélondélé. Le vainqueur de ce tournoi gagnera 30 points I.t.f qui lui permettront de gravir l'échelon au plan mondial et se retrouver dans les 900 meilleurs juniors.

Plus d'une cinquantaine d'athlètes jeunes espoirs, garçons et filles, venus de 13 pays (Chine, Allemagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon, Pays-Bas, Madagascar, Inde, Israël, RD Congo, Congo, entres autres), participent, en individuel simple et en double, à la première compétition internationale des juniors en tennis que le Congo abrite. Le lancement du tournoi a eu lundi 5 juin,

devant le ministre des sports, Hugues Ngouélondélé. C'est un bon challenge pour les jeunes tennismen venus de tous les quatre coins du monde. «Celui qui a zéro point et qui gagne trente points aujourd'hui va se retrouver dans les 900 ou 800 juniors. C'est très important pour les jeunes», a expliqué l'Ivoirien Boniface Papa-Nouveau, assistant de Hugues Henri Ngouélondélé.



Phase de jeu de l'Open J30

«Dans les programmations, nous mettons les noms de tous les joueurs dans un tableau que nous envoyons à Londres. L'I.t.f fait le tableau et envoie au superviseur qui le publie par rapport au classement de chacun. Il y a des têtes de séries 1 et 2. Si elles jouent bien, elles se rencontrent en finale», a-t-il expliqué. «C'est vraiment exceptionnel pour un premier tournoi. Le Congo attire beau-

coup de monde. Je pense que pour les prochaines éditions, vous aurez beaucoup de joueurs étrangers», a-t-il précisé. Les rencontres se jouent dans les courts du Pôle de tennis. Les tennismen congolais sont loin d'être à la hauteur de la compétition, enchaînant défaite sur défaite. Enfin, c'est une grande expérience pour eux.

Luze E. BAKALA

**Coupe de la C.a.f (Confédération africaine de football) 2023**

## Le club algérien de l'U.s.m a décroché la première étoile continentale de son histoire

Le club algérien de l'U.s.m (Union sportive de la Médina) a remporté, samedi 3 juin 2023, la 20<sup>ème</sup> édition de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football), malgré une défaite concédée au club tanzanien des «Young africans» (0-1). C'était au cours du match retour de la finale, au Stade du 5 juillet 1962, à Alger. Au match aller, le 28 mai dernier, à Dar-es-Salam, en Tanzanie, les Algériens s'étaient imposés (1-2). En remportant la Coupe de la Caf, l'U.s.m a décroché la première étoile continentale de son histoire, depuis sa création en 1937.

Le seul but du match retour, à Alger, a été inscrit à la 7<sup>ème</sup> minute de jeu, par le Tanzanien Djuma Shabani. Dès lors, le club tanzanien des «Young africans», surnommé Yanga, menait au jeu, jusqu'à la fin du match. La victoire était trop courte pour renverser la situation. Du coup, les Algériens ont gagné la coupe. Au match aller, la confrontation entre les deux clubs, au Stade Benjamin Mkapa, à Dar-es-Salam, avait occasionné une bousculade. Celle-ci s'était produite lorsque les supporters essayaient de franchir, de force, les portes d'accès au stade, afin d'assister au match, causant ainsi la mort d'une personne et blessant une trentaine d'autres. Après une première défaite en octobre 2015, face club du T.p Mazembe (RD Congo), dans une finale de la Ligue des champions de la Caf, les Algériens de l'U.s.m étaient déterminés à remporter, un jour, un titre continental.

Notons qu'aujourd'hui, l'U.s.m est l'une des formations sportives les plus titrées d'Algérie, avec un palmarès de huit sacres de champion national et huit coupes d'Algérie. La finale de la Coupe de la Caf était, pour l'Union sportive de la Médina, la 26<sup>ème</sup> finale de son histoire, toutes compétitions confondues.

Roland KOULOUNGOU